



COMITE DU JURA
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 1^{er} mars 2019 18h30.

Au boulodrome régional de Mont sous Vaudrey

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne JARCELLAT, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

MM. Dominique BACHELEY, Jean BINDA, Michel BOURGEON, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Michel PERRUSSEL, Marc SERTILLANGE et Christian VALET.

Absents excusés :

MM. Michaël FAIVRE et Gérard PELLOTIER

Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida.

La réunion commence à 18h30 sous la présidence de Paulo DE BASTOS.

Le Président remercie tous les membres présents pour cette deuxième réunion de l'année 2019.

Il souhaite un prompt rétablissement à MM. Michel DEMOUGEOT et Hervé MOINE, qui malgré quelques soucis de santé, ont œuvré activement ces dernières semaines. Le CD39 a une pensée pour leur collègue Françoise GAUTHIER dont le mari connaît de sérieux problèmes de santé.

En préambule, le Président témoigne de l'engagement du CD39 dans la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté, puisqu'en l'espace de 3 semaines, le CD39 a accueilli l'examen d'arbitre régional, puis la première réunion de la commission arbitrale régionale sous l'égide de MM. Jean LOCATELLI et Bernard CARITEY avec la présence d'une trentaine d'arbitres régionaux et nationaux. Enfin, le premier marathon jeunes régional. Le Président remercie les membres du CD39 qui ont permis l'accueil, le déroulement et le succès de ces manifestations.

Au niveau départemental, le Président remercie les présidents de commissions ou autres qui ont déjà travaillé activement comme cela sera développé plus tard dans ce compte-rendu. L'efficacité et l'engagement de chacun méritent un total respect des personnes, surtout entre personnes dirigeantes qui se côtoient régulièrement.

Le CD39 a une pensée pour Simone GREMERET dont l'époux, Daniel, est décédé ainsi que M. Joseph FAGAUT de Mont sous Vaudrey.

1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 janvier 2019.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 : Compte-rendu du marathon du 17 février 2019.

Tout d'abord, le Président se dit très satisfait du travail réalisé par Michel et Laurence BOURGEON ainsi que l'ensemble des acteurs de la commission des jeunes qui ont participé à cette belle première régionale, les membres du CD 39 et autres bénévoles qui se sont investis dans cette organisation.

M. Michel BOURGEON :

1 éducateur ou initiateur (impérativement pointeur ou milieu) associé à 1 benjamin/minime et 1 cadet/junior.

70 équipes (Triplettes) : toutes présentes

12 CD71 – 3 CD89 – 13 CD70 – 12 CD25 – 27 CD39 + 3 équipes invitées 1 CD69 (Villefranche-sur-Saône) et 2 Suisses (Genève).

Début de la compétition à l'heure (09h00). Toutes les équipes disputent 5 parties (tirage intégral).

Repas servis à la salle des fêtes de SOUVANS (village distant 3km), 2 services 130 assiettes = 260 repas. 1^{er} service 12h30 /2^{ième} 13h45 en alternance pour la 4^{ième} partie. 5^{ième} partie 15h00.

Classement des 70 triplettes, puis 2 parties par groupe de 4, les 4 premières jouant les places 1/2/3/4, les 4 suivantes 5/6/7/8 et ainsi de suite.

Remise des récompenses vers 18h30 un petit peu dans la confusion (participants pressés de partir – pas de protocole ni de vin d'honneur).

Tout de même une remise plus officielle pour les 8 premières formations.

1 tee-shirt, 1 casquette, 1 cochonnet, 1 petit sac à dos + des gadgets pour tous les joueurs + 1 petit trophée pour tous les jeunes. Trophées spéciaux pour les joueurs des 8 premières équipes.

Fin 19h30. L'ensemble des participants a semblé satisfait de sa journée, même si, pour nous CD39, comme d'habitude, il y a un manque d'investissement des membres de la commission et des clubs qui ont des jeunes pour organiser une telle manifestation.

Remerciement aux bénévoles qui ont travaillé à la réussite de cette journée. Un remerciement tout particulier à Monsieur BOUVERET Emmanuel de CLAIRVAUX qui s'est investi énormément pour obtenir les récompenses (prix intéressants) dans les délais et pour les objets (portes cartes, tours de cou, pochettes, etc..) offertes.

Merci à l'arbitre M. Philippe JOURNOT et à M. Philippe JARCELLAT qui a assuré le graphisme de ce marathon.

On regrette cependant l'absence de participation à ce « marathon jeunes » de 3 comités départementaux : celui de la Côte d'Or, du Territoire de Belfort et de la Nièvre.

Bilan Financier

Budget : 2 100 euros (200€ x 8 CD = 1 600€ + 500€ du Comité Régional B/F-C)

Dépenses : Récompenses

Trophées (150) : 630,50€

Sacs à dos cordelettes (200) : 212€

Cochonnets (220)/Etiquettes (170) : 162€

Casquettes (200)/Tee-Shirts (200) : 1219,25€

Total : 2 223,75€

Règlement du championnat de tir de précision :

Déroulement du championnat du Jura Tir de Précision (en rouge, spécificités championnat féminin)

Le championnat du Jura de tir de précision commence par 2 épreuves de qualification destinées à sélectionner 16 (8) joueurs pour la phase finale. Chaque tireur doit effectuer une série complète de vingt tirs, soit quatre tirs aux quatre distances pour les 5 ateliers.

Pour la première épreuve éliminatoire l'ordre de passage est déterminé par la table de marque qui se charge des heures de convocation des clubs et de la répartition des joueurs sur les pas de tir.

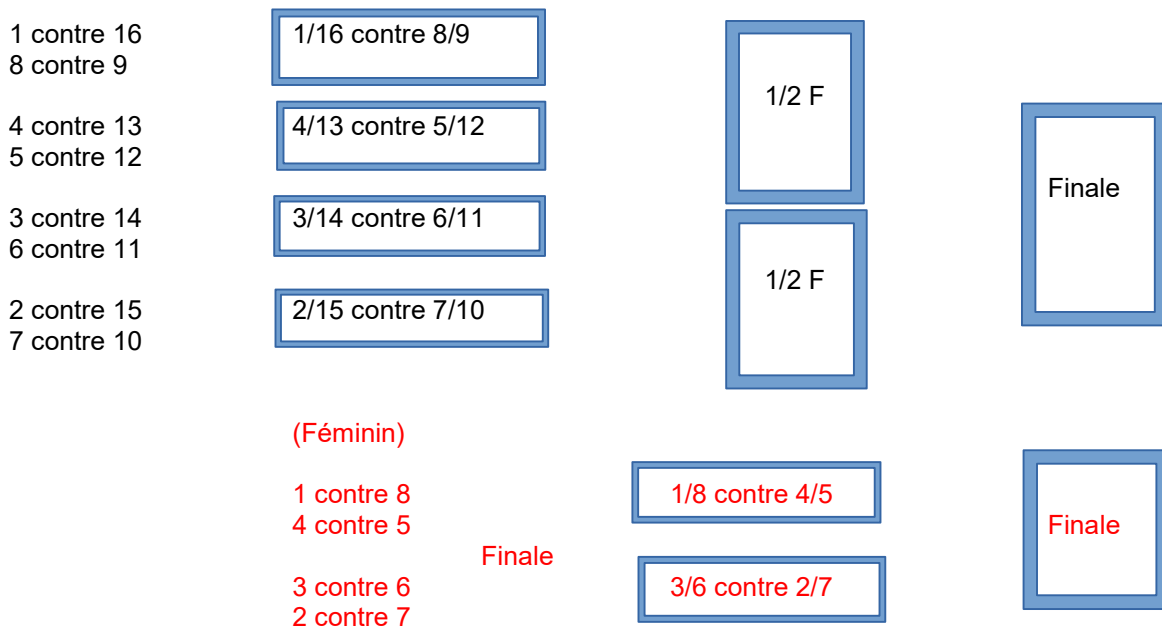
A l'issue de cette épreuve les 8 (4) meilleurs résultats sont qualifiés pour les 1/8 (1/4) de finale en prenant respectivement les numéros 1 à 8 (1 à 4) et les 25 (10) suivants, au moins, sont retenus pour participer à la seconde épreuve. En effet, si plusieurs tireurs ont le même total que le trente-troisième (quatorzième), ils sont tous retenus (pas de barrage).

Pour le deuxième tour des qualifications, l'ordre de passage est inverse de l'ordre des résultats obtenus lors du premier tour, les joueurs ayant réalisé les scores les plus faibles tirant en premier. La table de contrôle se charge de la répartition des joueurs sur les pas de tir. Pour les résultats, le score de chaque joueur est constitué par l'addition des totaux réalisés lors des deux tours.

A l'issue du second tour de qualification les 8 (4) meilleurs résultats, selon la méthode définie ci-dessus, sont également qualifiés pour les 1/8 (1/4) de finale pour lesquels ils prennent les numéros de 9 à 16 (5 à 8).

En cas d'égalité de points pour les places qualificatives dans chacun des tours, le meilleur est celui ayant réalisé le plus de 5 points ; si l'égalité persiste c'est celui ayant réalisé le plus de 3 points. En cas d'égalité parfaite est organisé un barrage dans lequel chaque joueur ne tire qu'une boule par atelier depuis le cercle situé à 7 mètres. Si l'égalité persiste la même épreuve est recommencée mais elle est arrêtée dès qu'un des joueurs obtient davantage de points que l'autre sur une cible. Cette procédure est également suivie en cas d'égalité lors des rencontres de la phase finale.

La phase finale se déroule en confrontations directes selon le tableau suivant qui est suivi jusqu'à la finale :



Championnat des clubs 2019 :

- Une erreur constatée pour la dernière date : il s'agit du dimanche 6 octobre et non du 5 octobre.
- Les différents tirages ont été effectués et adressés aux responsables d'équipe. 84 équipes engagées dans le championnat 2019 :
 - 45 équipes CDC masculins
 - 14 équipes CDC féminin
 - 25 équipes CDC Vétérans
- La Présidente de la commission Sportive Mme Emilie MARAUX rappelle que les coachs doivent lui adresser la liste des joueurs qui composent chaque équipe **15 jours avant la 1ère rencontre.**
- Pour le CDC vétérans, les équipes ont été composées comme suit :
 - 1^{er} groupe : les 2 premiers de chaque groupe 2018
 - 2ème groupe : les équipes qui ont terminé à la 3ème et 4ème place en 2018
 - 3ème et 4ème groupe : les derniers de chaque groupe 2018 + les nouvelles équipes 2019
- Rappel : en promotion et en vétéran c'est le club qui reçoit qui doit transmettre à Mme Emilie MARAUX, dans un délai de 8 jours la feuille de match soit par courrier soit par mail. (emilie39maraux@gmail.com).
- Les dates données sont des dates fixes.

Organisation du championnat des clubs CDC Elites, Honneurs et CDC Féminin des 30 et 31 mars 2019 :

<u>Délégués :</u>	Samedi 30 mars : Antoine MARTINELLO Dimanche 31 mars : Paulo DE BASTOS
<u>Arbitres :</u>	Samedi et dimanche : PERRUSSEL M. et ROUX H.
<u>Tir de Précision :</u>	Samedi et dimanche : Philippe JARCELLAT et OUTREY G.
<u>Buvette :</u>	Samedi : OUTREY Y., JARCELLAT J., BINDA J., Dimanche : BACHELEY D. (matin), MICHEL François (journée),

Championnat régional des clubs : Mme FRACHEBOIS a transmis les documents aux équipes concernées. Dans un courrier daté de mardi 24 février adressé à Mme FRACHEBOIS, le club de Saint Claude a indiqué son retrait, (En CRC Féminin uniquement). De fait, la compétition n'ayant pas débuté, ce n'est pas considéré comme un forfait donc pas de pénalités financières.

Intervention de M. Patrick CROTET :

Le 30 mars prochain, 6 équipes jurassiennes engagées en CRC devront se rendre à LURE pour jouer à 14h30 les unes contre les autres :

- CHAMPVANS 1 contre CHAMPVANS 2
- ABJ contre MONT SOUS VAUDREY
- POLIGNY contre SALINS

M. Patrick CROTET demande s'il y a possibilité de jouer ce match à domicile d'autant que le lendemain la compétition devant se poursuivre également à LURE cela éviterait aux clubs soit de devoir réserver un hébergement la veille, soit de devoir effectuer deux allers et retours à LURE dans le même WE.

Le Président DE BASTOS transmettra cette demande auprès du comité régional.

Dernière minute : Info au 09.03.19 :

Le CRC du 30 mars prochain devra se dérouler à LURE comme initialement prévu.

Championnat CNC F : ABJ dans le groupe D.

b) Commission des jeunes :

Colloque des éducateurs à Mâcon début février : ont participé MM. JOBARD, BOURGEON et ROUX.

CDC Jeunes : 6 équipes par catégorie :

- 10 mars à Mont sous Vaudrey : 1 rencontre.
- 17 mars à Moirans : 2 rencontres.
- Septembre à Poligny : 2 rencontres.

Formation : 10 initiateurs du Jura sont concernés. 1 candidate au BF1.

➤ **ANNECY (CD74) : 11^{ème} INTERNATIONAL : 23 & 24 février 2019**

11 équipes jurassiennes ont participé. Résultats :

MINIMES : 39 équipes

Gallot M/Binda L/Ménétrier M (**A.P.C.F.R**) : 1/16 F A + 2^{ème} tour B

Dole-Bassen S/Lacroix Ch/Besançon L (**Moirans**) : 1/8 F A

Manon W/Jarjat M/Tabouret F (**Clairvaux**) : 1/16 F A + B

CADETS : 45 équipes

Bouveret N/Cote M/Piard R (**Moirans**) : ¼ F A

Ferreira N/Julliard Cl/Becaert T (**Moirans**) : 3^{ème} de poule + B

Bourgeon E/Papin A/Déliot E (**A.P.C.F.R**) : 1/8 A

JUNIORS : 42 équipes

Gallot Ch/Michaud N/Bayram H (**A.P.C.F.R**) : 1/16 F A + 1^{er} tour B

Julliard B/Guyétand M/Putin J (**Moirans**) : 3^{ème} de poule + 2^{ème} tour B

Cote M/Monnet N/Galmiche L (**Châtelneuf/M-s-V**) : 3^{ème} de poule + 1^{er} tour B

Etignard D/Gandroz Ch/Putin T (**Sportivement-Pét**) : ¼ F A

Jarjat Q/Grillot Th/Nicod N (**Sportivement-Pét**) : 1/8 F A

c) Commission arbitrale :

La réunion des arbitres s'est tenue au siège du Comité le dimanche 17 février dernier. Le Président Patrick GRUNEISEN précise qu'il a fallu envoyer plusieurs rappels à certaines personnes pour obtenir enfin une réponse à la convocation. Sur un effectif de 27 arbitres actifs, seule une dizaine était présente. Néanmoins, l'arbitrage de l'ensemble des championnats ainsi que celui des CDC Elite, Honneur et féminin a pu être constitué. De même, la désignation des arbitres pour les régionaux a été réalisée.

Un rappel : Les arbitres sont placés sous l'autorité du Président du Comité Départemental. Ils ne sont pas devenus « arbitre » uniquement pour arbitrer les concours organisés par leur club d'appartenance mais ils ont obligation d'arbitrer en priorité au moins un ou plusieurs championnats. Certains arbitres ont souhaité ne plus arbitrer. Le Président de la commission prend acte de leur décision. Cependant ces personnes doivent restituer les effets vestimentaires ainsi que le matériel qui leur avaient été fournis par le Comité : Veste avec écusson, sacoche, mètre à tirette, mètre à ruban, décimètre, compas, cartons et sifflet.

d) Commission vétérans :

Les concours 55 ans et plus organisés par la « commission vétérans » connaissent toujours une très grosse affluence. Le Président Gilles OUTREY remercie les bénévoles et les arbitres qui contribuent largement à ce succès.

e) Commission des Finances :

Comptes, Trésorerie Générale, situation au 01/03/2019 :

Cpte Courant BPBFC	15 354.16	
Livret BPBFC	76 500.00	
Cpte Org. Chmpt Fr.	0.00	
Cpte Caisse d'Epargne	0.00	
Espèces	226.93	
total comptes	92 081.09	
> <i>principaux mvts (depuis la réunion du CD39, le 17/01) :</i>	<i>dépenses</i>	<i>recettes</i>
Licences		40 063.00
FFPJP, acompte sur licences et mutations	11 406.00	
CCVA, location & charges	27 015.00	

PS : Conformément à la mission qui avait été donnée au trésorier du CD 39, ce dernier a procédé à la clôture du compte domicilié à la caisse d'épargne de LONS LE SAUNIER à la date du 22.02.19. Il restait sur ce compte la somme de 473.18 € qui a été reportée sur le compte bancaire du CD 39.

Point sur la trésorerie du boulodrome à la date du 01/03/19

Compte bancaire	5 191.73 €
Livret A	38 487.34 €
Caisse	600.09 €
Total de l'actif	44 279.16 €

f) Réservations Hôtelières :

Toutes les réservations hôtelières des championnats de France ont été réalisées. Merci à M. Hervé MOINE qui effectue chaque année ce travail qui nécessite un investissement conséquent.

6 : Point sur le boulodrome régional.

Le Président adresse quelques remerciements :

- A MM. Philippe JARCELLAT et Dominique BACHELEY qui ont entrepris avec promptitude les démarches auprès d'un opérateur téléphonique pour que l'abonnement soit nettement revu à la baisse et que 3 téléphones soient installés (buvette, salle de réunion et local graphisme) le numéro est : 03 63 66 69 93
- A M. Christian VALET qui a installé un système d'allumage automatique devant le boulodrome, ce qui a nécessité un travail assez fastidieux mais réussi. C'était indispensable d'avoir un détecteur de présence car la nuit, la sortie du boulodrome pouvait s'avérer dangereuse.
- A M. Anthony ANTAO qui nous a trouvé un nouveau partenaire (panneau restaurant Kebab dans Mont sous Vaudrey).
- Du côté de la CCVA :
Le protocole d'accord relatif aux désordres du bâtiment est signé.
Les sommes sont mises en recouvrement. La première réunion de chantier a été organisée jeudi 28 février à 15h (réunion organisée par l'architecte sur demande de M. Bernard FRAIZIER).

Le Président du Comité de Gestion, M. Christian VALET, s'est rendu sur place :

- L'entreprise 2F doit reprendre l'ensemble de l'étanchéité du bâtiment
- Changement de l'ensemble des dalles des plafonds suspendus
- Installation d'une VMC à l'entrée des vestiaires
- Remise en état de tous les appareils de chauffage
- Asservissement des volets de chauffage
- Reprise des peintures
- Pose d'un bardage sur les agglos noircis par la moisissure

La CCVA assurera bien évidemment la totalité des travaux et le suivi du chantier jusqu'à son terme. Fin des travaux prévue au 15 mai 2019.

Pour info : Afin de faciliter l'accès de leurs véhicules, notamment pour les poids lourds, l'entreprise 2 F souhaite acquérir une bande de terrain de 125 m X 22 m longeant le bâtiment abritant les bureaux de l'entreprise et située en face de l'entrée de leur bâtiment de stockage. A ce jour, aucune décision n'a été prise par le Comité départemental. Tous les aspects juridiques et notariaux seront étudiés de telle sorte à traiter cette demande au mieux des intérêts du Comité Départemental.

- En ce qui concerne les cautions d'emprunts demandées par le Crédit Agricole :
 - La CCVA a accepté de cautionner un montant de 150 000 €
 - La commune de BANS pour un montant de 50.000 €

7 : Point sur le calendrier.

Ils ont été réalisés pour un montant de 1 500 € environ et ont été distribués par M. Hervé MOINE.

8 : Point sur les licences et mutations.

M. Antoine MARTINELLO fait un état :

Point sur les licences à la date du 01/03/19

1402 licences, soit 89.35% des 1569 licences établies en 2018.

1267 licenciés seniors dont 1008 masculins et 259 féminines répartis comme suit :

- 590 vétérans : 492 masculins et 98 féminines
- 677 seniors : 516 masculins et 161 féminines
- 135 licenciés jeunes dont 100 masculins et 35 féminines
- 22 juniors (17 masculins et 5 féminines)
- 43 cadets (28 masculins et 15 féminines)
- 41 minimes (33 masculins et 8 féminines)
- 29 benjamins (22 masculins et 7 féminines)

Mutations :

52 mutations internes payantes traitées

12 mutations internes gratuites traitées

13 mutations externes sortantes ont été comptabilisées dont 1 gratuite

18 mutations externes entrantes ont été établies.

9 : Questions diverses.

- AG du CDOS le 22 mars à CHAMPAGNOLE. Le Président y assistera, ainsi que MM. Dominique BACHELEY et Michel DEMOUGEOT.
- Le club de Salins a adressé sa demande pour son national : comme les années précédentes, accord du CD39 pour la somme de 200 €.
- Mme Emilie MARAUX a effectué la commande de coupes pour un montant de 697,82 €. M. Michel BOURGEON se charge de l'achat des coupes pour les championnats Jeunes.
- AG des médaillés sportifs le 23 mars, 9h à la salle des fêtes de PASSENANS : MM. VALET et DEMOUGEOT représenteront le CD39.
- Suite à un manque de communication avec Brigitte, la date du 3 novembre pour le loto, n'est plus disponible. Le Loto a été placé au dimanche 19 juillet 2020.
- Remerciements à M. Michel DEMOUGEOT qui a réalisé les reçus pour les dons kilométriques.
- **Le 23 mars prochain aura lieu au boulodrome régional de BANS le championnat régional de pétanque de sport adapté.** Le comité départemental de pétanque du Jura FFPJP s'associe et participe à son organisation. Le CD39 a besoin d'une cinquantaine de licenciés jurassiens « Médiateurs de jeux » pour encadrer les parties. Leur rôle consiste à veiller à faire jouer les personnes selon leur tour, mesurer les points litigieux et comptabiliser les scores. Merci de se munir d'un stylo ainsi que d'un mètre. **Si vous êtes disponibles ce samedi 23 mars à partir de 9h30 (début de la compétition 10h00), jusqu'à environ 17h30** merci de le confirmer par mail ou par tout autre moyen à M. Michel PERRUSSEL. A midi, repas tiré sac : déjeuner au chalet du club de Mont Sous Vaudrey.
- **Extrait du relevé de décision du dernier Comité Directeur fédéral commenté par M. Jean-Marie MARAUX :**
- **Publicité** : la règle du maximum de 3 publicités sur un maillot s'applique aux seuls Championnats de France et non aux qualificatifs aux CDF, championnats et coupes d'équipes de clubs. Ceci pour permettre à nos clubs de trouver des aides partenariales.
- **Championnats de France Juniors** doublettes, individuels et tir de précision (pour ce dernier, à 32 masculins et 16 féminines) pour 2020 sont en cours d'élaboration sur le principe de les jumeler avec d'autres championnats séniors existants afin de ne pas surcharger le calendrier. Les qualificatifs départementaux qualifieront aux régionaux qui seuls qualifieront à ces Championnats de France. Les années juniors seraient de 15, 16 et 17 ans.
- **Championnats de tir de précision** : 64 masculins et 64 féminines dès 2020.
- **Arbitrage** : conformément au vote du congrès ayant décidé l'imposition d'arbitres aux clubs, les candidatures à l'arbitrage se feront d'après l'échéancier suivant :
 - 2020 : 1 arbitre par club de + de 50 licenciés ; 2 arbitres à partir de 151 licenciés.
 - 2021 : 1 arbitre pour tout club participant aux compétitions par équipes CDC, CRC, CNC et/ou Coupe de France
 - 2024 : 1 club = 1 arbitre

- **Pour information :** Très grosse déception du Président Claude AZEMA suite à la décision du CIO de ne pas retenir le « sport boules » comme discipline olympique. Le Président DE BASTOS et les membres du CD 39 s'associent à sa déception et lui renouvellent leur amitié.
- **Intervilles :**
Confirmation : La journée « Intervilles & Entreprises » aura bien lieu, comme prévu au calendrier, le samedi 14 décembre 2019 à 9h30. MM CROTET Patrick et MOINE Hervé, sont chargés d'élaborer, en lien avec les membres de la « commission corporative – entreprises » un règlement régissant cette compétition. Ce règlement sera présenté aux membres du CD 39 lors de la prochaine réunion du Comité qui se tiendra début juillet 2019.

DERNIERE MINUTE :

Championnat triplete Promotion BFC :

Suite à la réunion du Comité Régional à laquelle participait le Président DE BASTOS, il a été décidé de délocaliser le triplete promotion BFC qui initialement était prévu au boulodrome régional à BANS en même temps que le triplete Jeunes BFC. En effet, les possibilités hôtelières de proximité ne nous permettaient pas d'organiser une restauration pour autant de joueurs.

Ce championnat se déroulera bien le 1^{er} juin à partir de 8h30 mais dans un autre lieu que le boulodrome de BANS.

Le Comité Départemental est à la recherche d'un club qui accepte de l'organiser sur son propre site. Conformément au cahier des charges, ce club devra également prévoir une restauration pour les 96 joueurs (32 triplete) avec un prix de repas n'excédant pas 16.00 €. Merci de faire connaître votre candidature au Président Paulo DE BASTOS.

Le Président lève la séance à 21h45.

Le secrétaire Général
Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39 FFPJP
Paulo DE BASTOS